

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date du Conseil Municipal**  
6 mars 2023  
**Date de convocation**  
28 février 2023

**Nombre de Conseillers**  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

**Présents** : M. M. COËNT, Mme L. DOMET-GRATTIERI, M. T. RYO, Mme L. LE COADOU, M. D. NEUHAARD, Mme A. RAINGUE-GICQUEL, M. L. PONNELLE, Mme L. HEGWEIN, M. P. GOYAL, M. D. AMISSE, Mme F. PAYEN, M. D. MOURGUES, Mme M.A. GUEDES, Mme G. KERLEAU, M. S. BLOCH, Mme L. PRECIGOUT, M. C. BAHOLET, M. G. DERVAL, M. T. CHEVALIER, M. B. GUEGAN, Mme A. DURAND, Mme L. FOUCHER, M. P. HASPOT, Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF, M. M. BERASALUZE, Mme C. ODIAU-MATHIEU

**Pouvoirs ont été donnés** :

Mme L. THILL	à	Mme M.A. GUEDES
Mme A. DANET	à	Mme A. RAINGUE-GICQUEL
M. R. MORIN	à	Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité.

Monsieur Hubert FAIVRE-PIERRET, Directeur Général des Services, a été nommé auxiliaire à ladite secrétaire pour cette séance.

**19.03.2023**

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) 2023-2026**

La tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire et doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif. Le DOB s'effectue sur la base d'un rapport dont le contenu doit notamment porter sur :

- Les orientations budgétaires
- Les orientations en matière de programmation des investissements
- La gestion de la dette
- L'évolution prévisionnelle du niveau de l'épargne
- La structure et l'évolution des dépenses et des effectifs

Le rapport qui vous est aujourd'hui présenté s'appuie sur une prospective financière prenant pour hypothèse une continuité dans la maîtrise des finances de la commune tout en réalisant le programme pour lequel l'équipe majoritaire a été élue.

Dans les grandes lignes, ces hypothèses de prospective sont les suivantes :

**Pour la section de fonctionnement :**

En matière de dépenses :

- Une maîtrise de l'évolution des charges à caractère général, prenant en compte l'inflation énergétique constatée fin 2022
- Une évolution maîtrisée des charges de personnel prenant en compte le développement démographique de la Commune et l'évolution des besoins de la population
- Une enveloppe en légère hausse pour les charges de gestion courante
- Une diminution des remboursements des intérêts de la dette dans la mesure où les investissements seront autofinancés

En matière de recettes :

- La poursuite d'une dynamique fiscale sur le foncier bâti
- Un maintien de la dotation de solidarité communautaire CARENE
- Une stagnation des dotations de l'Etat
- Une continuité dans la progression des produits de service,

**Pour la section d'investissement :**

En matière de dépenses :

- La prise en compte du programme d'investissement du mandat
- La diminution du remboursement du capital de l'emprunt

En matière de recettes :

- Un autofinancement par l'épargne, sans recours à l'emprunt
- Des subventions difficiles à évaluer à ce stade qui pourront être réajustées dans les prospectives ultérieures

Vu le rapport ci-après annexé présentant la prospective financière de 2023 à 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Développement Economique du 27 février 2023,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Après un vote ayant donné les résultats suivants :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 6 (L. FOUCHER, P. HASPOT, R. MORIN, S. GOSLIN-GUIHÉNEUF, M. BERASALUZE, C. ODIAMATHIEU)

**DÉCIDE :**

- **D'approuver** le Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2023.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire, Mathieu COËNT**

**La Secrétaire de Séance,  
Laurence DOMET-GRATTIERI**



Certifié EXÉCUTOIRE compte tenu de :

- La publication le : **10 MARS 2023**
- La transmission en Sous-Préfecture le : **10 MARS 2023**





# Rapport d'Orientations Budgétaires Budget principal

## 2023-2026

1

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 mars 2023